

Canada; il doit repartir aujourd'hui. J'ajouterais qu'à mon avis ces échanges de vues ont été extrêmement utiles de part et d'autre.

**L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, nous accueillons avec plaisir la déclaration que vient de faire le ministre. Je crois qu'une visite de ce genre, de la part de représentants de ces organismes européens à Ottawa en ce moment, est importante, et je suis sûr que les entretiens ont été utiles. Nous sommes tous très conscients de l'importance de ces tentatives, tant politiques qu'économiques, vers l'intégration de l'Europe, et j'estime qu'il convient de les accueillir avec joie. Mais dans le domaine économique, il est à espérer, comme le ministre l'a signalé,—et, à vrai dire, la chose importe au plus haut point pour le Canada,—que l'abolition des barrières tarifaires, au sein d'une communauté européenne, ne signifiera pas l'érection de barrières tarifaires contre ceux qui sont en dehors de cette communauté.

Il n'est pas de pays, monsieur l'Orateur, pour qui cette question revêt plus d'intérêt que pour le Canada. Le jour vient où il nous faudra régler nos rapports avec des organismes comme le Marché commun. On avait espéré que le Marché commun s'étendrait à la zone européenne de libre-échange. Le retard apporté à cette extension a conduit les pays européens qui se trouvent hors du Marché commun à songer à établir un autre marché commun européen. Ce serait extrêmement malheureux pour le monde, et certainement économiquement désavantageux pour le Canada, si ces vastes institutions commerciales évoluaient de manière à nuire aux échanges multilatéraux de pays comme le Canada. Je sais que le gouvernement se rend parfaitement compte de l'importance et, à vrai dire, du danger d'une pareille évolution.

Il est intéressant de rappeler, monsieur l'Orateur, que la part de l'Europe dans les échanges internationaux est à la hausse. En 1952, les exportations des États-Unis et du Canada formaient 27 p. 100 de toutes les exportations du monde, mais en 1957, ce pourcentage était tombé à 26 p. 100. La zone sterling représentait 26 p. 100 en 1952, et 23 p. 100 en 1957; mais l'Europe a compté 28 p. 100 de toutes les exportations en 1952, et 32 p. 100 en 1957. Cette augmentation est attribuable presque entièrement aux pays qui constituent le Marché commun européen. La situation est la même pour ce qui est des importations. L'Amérique du Nord a acheté 20 p. 100 de toutes les importations mondiales en 1952, mais seulement 19 p. 100 en 1957; la zone sterling, 28 p. 100 en 1952,

[L'hon. M. Green.]

et seulement 25 p. 100 en 1957, alors que la part européenne comparable, limitée presque exclusivement aux pays du marché commun, s'est établie à 29 p. 100 en 1952 et à 34 p. 100 en 1957. Ces chiffres révèlent, de façon graphique, l'importance de cette évolution économique européenne et soulignent à quel point il est particulièrement important que pareille évolution se fasse de manière à ne pas nuire aux échanges multilatéraux dans le monde.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, à cause de l'importance de l'exportation et du commerce extérieur pour le Canada, les propositions en vue de la création d'un marché commun sont d'un grand intérêt pour notre pays. Nous appuyons de tout cœur le chef de l'opposition, qui a si bien insisté sur cet aspect de la question et sur la nécessité de développer les échanges sur une base multilatérale. Nous espérons cependant, monsieur l'Orateur, que dans nos échanges multilatéraux avec ce marché commun, l'esprit des mots "marché commun" trouvera à s'exprimer dans la réalité.

Le mot "commun" signifie égalité, appartenance, collaboration; le mot "marché" veut dire réunion pour les fins du commerce ou d'un régime d'échanges satisfaisant. Si, à la suite de pourparlers, de réunions et d'actes de collaboration, choses dont nous avons un exemple dans la réunion qu'a mentionnée le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous parvenons à donner un sens concret aux mots "marché commun", et si nous nous employons dans l'esprit et les intentions qui s'imposent, ces arrangements tourneront à l'avantage de tous et se révéleront œuvre utile par leurs résultats futurs.

(Plus tard)

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Erhart Regier (Burnaby-Coquitlam):** Je voudrais demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures si des porte-parole du marché européen ont pressenti le Canada en vue de l'inviter à devenir membre de ce marché, ou si, lors de ces réunions, le gouvernement du Canada a offert aux pays européens de se joindre aux pays membres du marché européen commun. En l'absence de ces possibilités, le ministère a-t-il enquêté sur la possibilité pour le Canada de participer activement au marché commun européen?

**L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Non, il n'y a pas eu d'entretien de cette nature et on ne fait rien présentement en vue d'associer le Canada à ce marché.